



# ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 21 - Juin 2015

## ARBU'FESTIF 2015

### CONCERT GRATUIT

en plein air

## SAMEDI 27 JUIN

Parking salle des fêtes

# ARBUSIGNY

avec 4 groupes

LES  
FÔSSENOTES



organisé par la Commune d'Arbusigny en association avec  
Lou P'tiou Golus et le Moto Club

IMPRIMERIE OFFSET SERVICE - 04 50 45 03 03 - REIGNIER

<b>SOMMAIRE</b>	EDITO	2
	DOSSIERS	3 - 5
	VIE LOCALE	6 - 12
	INFOS COMMUNALES	13 - 17
	INFOS PRATIQUES	18 - 23
	AGENDA	24

## EDITO

Le Printemps s'achève avec un budget bouclé dans les délais.

Malgré une forte baisse des dotations de l'état, une hausse du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales et des dépenses importantes dues aux nouveaux rythmes scolaires, notre équipe a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes d'habitation et des taxes foncières (du bâti et du non bâti).

Un groupe de suivi concernant la Commission Urbanisme a été mis en place afin de travailler sur le nouveau PLU. Une délibération était à l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juin. Vous pouvez, d'ores et déjà, prendre connaissance de la procédure dans ce bulletin.

La commune doit, de nouveau, faire face au manque de respect de certaines personnes. L'abri des chasseurs a une nouvelle fois fait l'objet de dégradations et les toilettes publiques ont été vandalisées. C'est pourquoi dans l'attente de devis et de réparations, celles-ci resteront fermées.

Nous remercions l'équipe de déneigement pour leur réactivité et leur efficacité face aux épisodes neigeux importants de cet hiver, le nouveau matériel leur ayant facilité le travail.

Sur le prochain numéro figureront l'ensemble des travaux terminés, en cours et futurs.

La fin de l'année scolaire s'annonce avec beaucoup de manifestations et nous vous espérons nombreux à y participer.

Avec la saison estivale nous reprenons les visites des hameaux.

Je tiens également à remercier la Commission Communication, les présidents, les membres des associations et toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce bulletin.

Bel été à tous.

Madame Le Maire,  
Régine Rémillon  
Et son équipe municipale

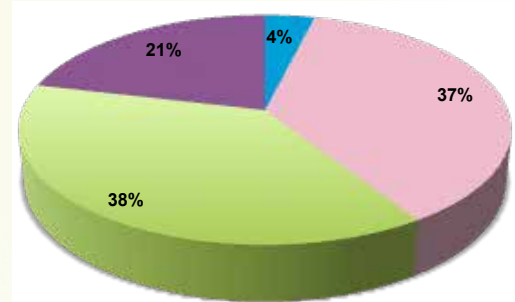
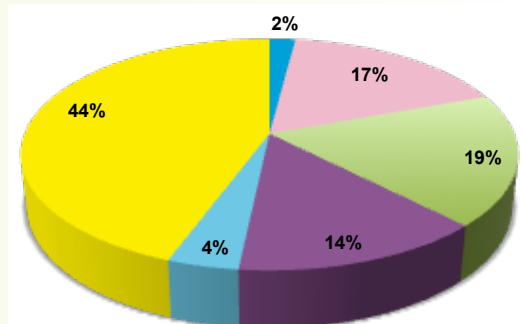
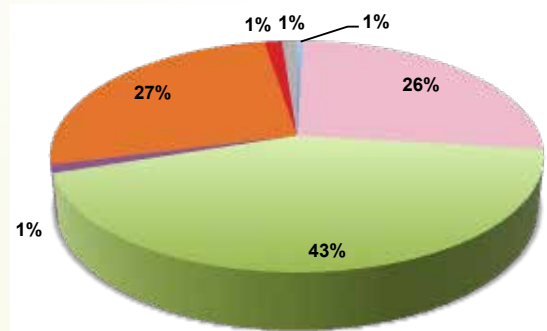
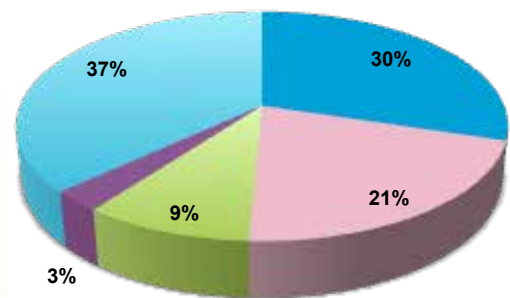
## Compte administratif 2014

Dépenses de Fonctionnement	Montant en €
Charges générales	279 089,14
Charges de personnel	195 293,18
Autres charges gestion courante	88 234,06
Charges financières	27 203,46
Opérations d'ordre entre sections	345 677,92
<b>Total</b>	<b>935 497,76</b>

Recettes de Fonctionnement	Montant en €
Produits des services	5 805,51
Impôts et taxes	333 076,89
Dotations et participations	541 506,17
Autres produits gestion courante	14 463,11
Produits Exceptionnels / Financiers	333 138,22
Opérations d'ordre entre sections	17 265,91
Atténuations des charges	14 764,70
<b>Total</b>	<b>1 260 020,51</b>

Dépenses d'investissement	Montant en €
Immo. incorp. urba / site internet	8 779,70
Immo. corporelles Acquis. Matériel	75 989,44
Immo. en cours / travaux Bât/ voirie	80 903,55
Remboursements d'emprunts	61 207,87
Op. d'ordre entre sections : travaux régie	17 265,91
Opérations patrimoniales : Syane	195 034,76
<b>Total</b>	<b>439 181,19</b>

Recettes d'investissement	Montant en €
Subventions d'investissement	35 165,00
Dotations Fonds divers Réserves	340 141,69
Opérations d'ordre entre sections	345 677,92
Opérations patrimoniales : Syane	195 034,76
Immo. corporelles	2 931,10
<b>Total</b>	<b>918 950,47</b>

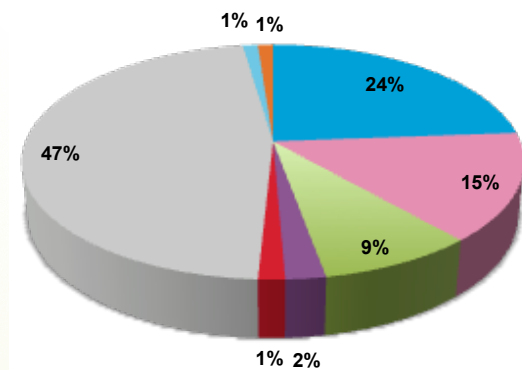


## Budget 2015 - Dettes et créances à long terme

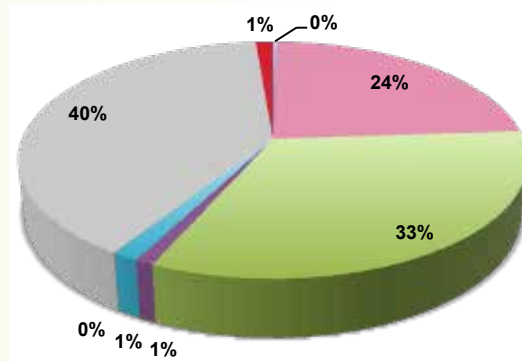
Créances	Dette en capital au 01/01/2015	Annuités à payer	
		Intérêts	Capital
	Montant		
1 emprunt au Crédit Agricole Des Savoie	112 500	5 033	15 000
1 emprunt à la Caisse d'Épargne	122 683	1 494	10 963
Prêts SYANE 74 (Syndicat d'électricité des Energies et d'Équipements de la Haute-Savoie)	569 514	23 877	38 509
<b>Total</b>	<b>804 697</b>	<b>30 404</b>	<b>64 472</b>

## Budget primitif 2015

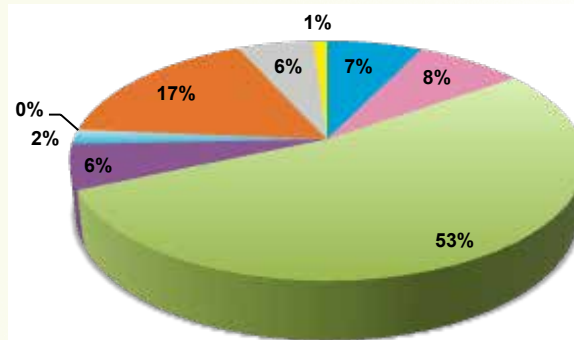
Dépenses de Fonctionnement	Montant en €
Charges générales	329 600,00
Charges de personnel	205 000,00
Autres charges gestion courante	118 880,00
Charges financières	30 410,00
Dépenses imprévues	20 119,12
Virement à la section d'investissement	650 000,00
Opérations d'ordre entre sections	15 816,00
Atténuations de produits	16 000,00
<b>Total</b>	<b>1 385 825,12</b>



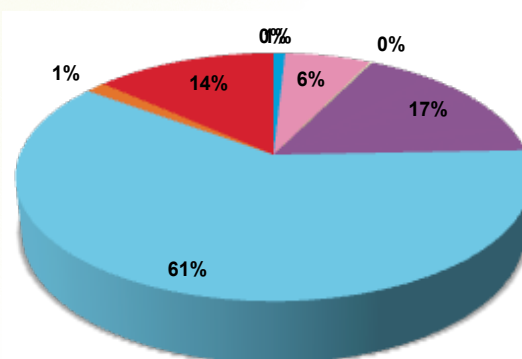
Recettes de Fonctionnement	Montant en €
Produits des services	4 600,00
Impôts et taxes	326 893,00
Dotations et participations	452 562,00
Autres produits gestion courante	14 000,00
Op. d'ordre entre sections : travaux régie	20 000,00
Produits exceptionnels	500,00
Résultat reporté	549 270,12
Atténuations des charges	18 000,00
<b>Total</b>	<b>1 385 825,12</b>



Dépenses d'investissement	Montant en €
Immobilisations incorporelles urbanisme / logiciels	76 760,00
Immo. corporelles / Acquis. matériels	86 000,00
Immo. en cours / Travaux Bât. / Voirie	570 000,00
Remboursements d'emprunts	64 510,00
Op. d'ordre entre sections : travaux régie	20 000,00
Autres immos financières	1 500,00
Opérations patrimoniales (Syane)	181 784,01
Reste à réaliser	61 345,25
Dépenses imprévues	10 797,62
<b>Total</b>	<b>1 072 696,88</b>



Recettes d'investissement	Montant en €
Subventions départementale	9 400,00
Dotations - FCTVA / TLE	69 000,00
Dépôt et cautionnement reçus	1 500,00
Opérations patrimoniales (Syane)	181 784,01
Virement de la section fonctionnement	650 000,00
Opération d'ordre entre sections	15 816,00
Sole d'exécution reporté	145 196,87
Reste à réaliser	00,00
<b>Total</b>	<b>1 072 696,88</b>



## Elaboration du plan local d'urbanisme d'Arbusigny

### Information à la population

L'équipe municipale d'ARBUSIGNY a réengagé l'élaboration de son document d'urbanisme, le Plan local d'urbanisme (PLU).

Elle a mandaté un Bureau d'études pour l'accompagner dans cette démarche difficile et complexifiée par l'application des nombreuses lois d'aménagement :

- la **Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (Loi SRU)** de décembre 2000,
- complétée par la **Loi Urbanisme et Habitat (Loi UH)** du 2 juillet 2003,
- la **Loi Engagement National pour l'Environnement** (traduction du Grenelle 2 de l'Environnement) du 13 janvier 2011,
- la **Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR)** du 24 mars 2014,
- complétée par la **Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF)** du 13 octobre 2014.

Les dispositions des Lois SRU et UH mettent en avant la **nécessité d'une concertation publique** tout au long de la procédure d'élaboration du PLU.

Les élus d'ARBUSIGNY souhaitent donc vivement **vous associer en tant que population**, à la réalisation du nouveau document d'urbanisme.

Les services de l'Etat, associés à la procédure, vont réaliser le « **Porter à Connaissance** », document qui recense l'ensemble des lois, règlements, contraintes et recommandations qui s'imposent au territoire d'ARBUSIGNY. Dès que ce document sera transmis à la commune (fin du printemps / début d'été), il sera mis à votre disposition en Mairie.

Dès la rentrée de septembre, un registre sera également mis à votre disposition en Mairie aux heures d'ouverture, afin de **recueillir vos suggestions** concernant le développement et l'avenir de notre commune.

**Attention, ce registre n'est pas un registre de doléances personnelles (celles-ci seront recueillies par le Commissaire Enquêteur lors de l'Enquête publique qui aura lieu ultérieurement), mais bien un registre de concertation sur le devenir de notre commune.**

A l'automne 2015, une première réunion publique d'information sera programmée sur les thèmes suivants :

- qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme - son contenu et la procédure
- le diagnostic du territoire - synthèse et enjeux, à discuter avec vous.

### Un PLU est un document qui poursuit plusieurs objectifs :

1. Organiser le développement urbain : affectation des différents secteurs à urbaniser (habitat / services à la population / activités / équipements publics / agriculture, etc.) et desserte des constructions nouvelles
2. Maintenir le caractère de certains sites bâtis (patrimoine ancien notamment)
3. Protéger les espaces naturels (bois de valeur, haies remarquables, entités agricoles homogènes, corridors écologiques, etc.)
4. Définir les emplacements à réserver pour permettre le développement de la commune (emprises des nouvelles voiries, emprises pour l'implantation d'équipements publics, etc.)
5. Définir les droits et servitudes attachés à chaque parcelle de terrain
6. Egalement définir le cadre de référence de la politique d'urbanisme dans une double optique d'aménagement et de développement durable
7. Mais c'est avant tout un document qui doit exprimer le projet politique de la commune d'arbusigny et illustrer son devenir a moyen terme (environ 10 années)



## foyer



### Le cirque a fêté ses 20 ans !

La 20<sup>ème</sup> édition du cirque, organisée par le Foyer Rural, fut une belle réussite !

Les enfants, des plus petits aux plus grands, aiment venir apprendre et expérimenter les arts du cirque. Ils aiment encore plus se donner en spectacle, de tout cœur, de tout corps, dans l'expression de leur créativité artistique, pour leur plaisir et celui de leurs parents et familles !



« Le cirque c'est magique, c'est comme ça ! »

Cette soirée s'est clôturée par un partage festif, sympathique, amical et convivial pour célébrer les 20 ans du stage de cirque à Arbusigny.

« Vivement l'année prochaine ! » dirent les enfants en partant. « Ce sera ma dernière » leur répondit Manu. Raison de plus pour faire la fête et lui dire au revoir.

Cela a commencé à l'initiative d'Agnès Hocquet, femme investie dans le foyer rural en tant que présidente et de la rencontre avec le cirque Éphémère de Pierrot et Salsifi, de 1995 à 2001.

En 2001, 51 participants trois intervenants du théâtre Circle et les Arrosés ; en 2002, le cirque Troc prend le relais ; en 2008, première édition du stage avec une approche du cirque pour les 4-6 ans.

La Petite Toile d'Arbusigny prend la suite jusqu'à aujourd'hui. Gratitude à toutes les personnes du Foyer Rural et à tous les animateurs de cirque qui ont participé à ce beau parcours de 1995 à aujourd'hui, à la fidélité des parents et des familles, à tous les enfants qui ont fait partie de la grande famille du cirque, à tous ceux qui ont été derrière et devant le rideau à paillettes.

Responsable de l'activité au Foyer : Mylène Maurel



foyer

## FESTIVAL DES LETTRES, Le désir d'écriture.

C'était les 24 et 25 avril dans le cadre de la section "Recueil de Mémoire" du Foyer Rural.

Un festival pour ceux qui écrivent... Ceux qui n'écrivent plus... Ceux qui n'ont jamais osé écrire... Ceux qui écrivent virtuellement, avec les pouces, des œuvres qui ne laisseront pas de traces...

C'est une suite logique à la pièce "Tiens, voilà l'Facteur" produite en novembre 2014 par les "Factices, Joëlle et Marie-Françoise" avec le succès qu'on lui a connu. Cette manifestation s'est imposée naturellement grâce à la rencontre avec Michelle Dalmasso-Reverbel, "éveilleuse d'écriture", récemment promue Chevalier des Arts et des Lettres, venue avec son expérience et une partie de son extraordinaire collection d'Art Postal. Expression d'une riche diversité dans les projections, et les différents stands proposés au public.



Rencontre d'écrivains  
Françoise Blanchard et Michèle Dalmasso-Revebel



Autour de l'enluminure  
Un atelier ludique et créatif



La bibliothèque d'Arbusigny et ses trésors en bonne place.

Une réussite dans une ambiance simple et conviviale puisque une centaine de personnes de tous âges se sont assises aux tables d'écriture, autant ont fréquenté les points de projection, une quinzaine ont honoré la "Scène Ouverte" et que 31 acrostiches ont été offerts au public.



À la table d'écriture, plume "sergent major"  
ou plume d'oie ? Qu'importe l'outil...

### Pour ne pas s'arrêter là... Au programme cet automne :

**Dimanche 4 octobre 14h30 :** Rediffusion des films "Arbusigny des Années 50" pour ceux qui ont manqué les séances précédentes, suivi des "Boîtes aux lettres enchantées" de notre ancienne factrice Joëlle Novel, montage Marie-Françoise Hug.

**Dimanche 8 novembre 14h30 :** "Les Boîtes aux lettres enchantées" suivi de la conférence illustrée "Naissance, vie et métamorphose de la poste d'Arbusigny" de Roland Excoffier.



## foyer

En attendant la rentrée prochaine...

### CINEMA PLEIN AIR & FORUM DES ACTIVITES

#### Mardi 30 juin

Pour fêter la fin de l'année, le Foyer Rural d'Arbusigny vous convie à sa fête annuelle le mardi 30 juin dès 19h. Une soirée conviviale pour découvrir les activités du Foyer pour la rentrée prochaine et débiter l'été avec la projection gratuite en plein air, sur écran géant, du film « Belle et Sébastien ».



#### Programme :

- Présentation des activités dès 19h
- Repas servi à partir de 19h
- Film « Belle et Sébastien » à 22h

#### INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour la rentrée prochaine seront ouvertes fin juin et s'étaleront jusqu'à la rentrée.

Vous trouverez toutes les informations sur notre site Internet : <http://www.foyer-arbusigny.fr>

#### Procédure d'inscription :

1. Remplir le formulaire sur notre site (disponible dès fin juin)
2. Paiement et finalisation de l'inscription le vendredi 11 septembre lors de l'Assemblée Générale

#### Contact et Informations :

<http://www.foyer-arbusigny.fr>

email : [infos@foyer-arbusigny.fr](mailto:infos@foyer-arbusigny.fr)



## PARTICIPEZ AU SALON ARTISTIQUE : les 26 et 27 septembre 2015



Déjà la 5<sup>ème</sup> édition de notre salon artistique, regroupant les peintres, sculpteurs et photographes du plateau des Bornes et de ses environs.

Le Foyer rural et la mairie vous proposent à nouveau de participer à cette manifestation ouverte à tous, sans condition d'âge, de thème, de technique ou de style.

Chaque artiste désirant participer à l'exposition a la possibilité de télécharger un bulletin d'inscription ou de contacter le foyer qui lui en fera parvenir un.

L'inscription doit être retournée au plus tard :

**le 31 juillet 2015.**

Un droit d'accrochage de 10 euros est demandé, il n'y a aucun pourcentage sur les ventes.

Le nombre de place étant limité, envoyez votre inscription au plus tôt pour être certain de participer.

#### Renseignements inscriptions :

Hervé Viguié : 06 69 67 63 83

Mail : [viguie.herve@free.fr](mailto:viguie.herve@free.fr)

#### Bulletin d'inscription téléchargeable sur les sites :

<http://viguie.herve.free.fr>

<http://foyer.arbusigny.free.fr>





## Association des Parents d'Élèves de l'école d'Arbusigny



### Tous là pour « Là-Bas »

Samedi 9 Mai, l'APE avait fait le pari de remplir la salle des fêtes d'Arbusigny pour un concert du groupe « là-Bas » interprétant les plus grands succès de Jean-Jacques GOLDMAN.

Pari réussi pour cette soirée qui a réuni près de 550 personnes.

Les 6 musiciens du groupe ont enflammé la salle avec les reprises des titres d'un des artistes cultes de la variété française : « Bonne idée », « Je te donne », « Là-Bas », « La vie par procuration », « Nos actes manqués », etc.

Parmi le public « intergénérationnel », chacun a pu à sa guise chanter, danser ou simplement applaudir au gré des chansons.

L'équipe de l'APE se réjouit du succès de cette manifestation et remercie toutes les personnes qui y ont contribué.

### Belle réussite pour la vente de fleurs et plantons de l'APE.

Comme chaque année, ce rendez-vous est très attendu par les jardiniers puisqu'il annonce en principe le beau temps et le début des activités dans les massifs et les jardins.

De nombreuses personnes ont fait le déplacement pour choisir les fleurs qui embelliront leurs maisons et les différents légumes qui seront plantés dans les potagers. Merci à tous et bonne plantation !



### REPAS DANSANT COSTUME

La soirée a débuté avec le spectacle des enfants de l'école. Ils ont enchanté le public avec des danses

variées sur le thème des comédies musicales : Les Blues Brothers, Grease, Footloose, etc... autant de musiques entraînantes et bien connues de tous.

Bernard, Alexandra et toute leur équipe ont régalié les convives avec un délicieux menu.

La soirée s'est poursuivie comme à l'accoutumée avec l'élection des plus beaux déguisements dans différentes catégories : toujours beaucoup de riches idées dans les costumes.

Les membres de l'APE avaient quant à eux choisi un thème plutôt « animal », en effet toute la basse-cour était représentée au milieu de belles coccinelles et gracieux papillons.

Merci à tous de participer de cette manière à la réussite de cette soirée conviviale et familiale.

### VIDE-GRENIER 2015

L'APE a organisé son vide-grenier dimanche 12 avril à la salle des fêtes. Cela fait déjà 7 ans que cette manifestation remporte un beau succès. Cette année encore

les nombreux visiteurs ont pu chiner sur les bancs de pas moins de 80 exposants.

Bonnes affaires, soleil, petite restauration et boissons : un bon petit mélange qui a permis à chacun de passer un bon moment de détente grâce à l'APE d'Arbusigny!



## Ass Mat d'Arbu

Depuis quelques mois nous proposons aux enfants gardés par les membres adhérentes, deux rencontres par mois dans la salle des associations.

Nous favorisons le partage des pratiques professionnelles entre les assistantes maternelles, proposons des activités d'éveil et de socialisation pour les enfants.

Nous avons déjà réalisé lors de nos différentes rencontres : des jeux avec des animaux en plastique, des ateliers dessin avec des crayons de cire sur des très grandes feuilles, de la lecture, des comptines, des jeux d'équilibre avec des cerceaux et des briques de motricité, des galipettes ou des sensations sur un gros ballon, de la danse sur des musiques assez rythmées etc... Les enfants prennent plaisir à se retrouver et participent bien aux activités proposées.

<b>VALLVERDU Céline</b>	Présidente	04 50 85 03 09	<b>Pour nous contacter :</b>
<b>LERIVRAY Sandrine</b>	Secrétaire	04 50 94 56 45	<a href="http://assmatarbu.cleasite.fr">http://assmatarbu.cleasite.fr</a>
<b>CHERNOV Tatiana</b>	Trésorière	04 50 94 40 68	ASSMATARBU sur facebook.
<b>SAXOUD Sylvie</b>	Suppléante	04 50 94 58 04	



## Découvrez l'espace aqualudique des Forons !

Ouvert du 4 mai au 16 octobre 2015

Conçu pour répondre à un besoin d'apprentissage fort, l'espace aqualudique des Foron accueille les scolaires des communes du Pays Rochois, d'Arbusigny, de Pers-Jussy, de Reignier et de Scientrier. L'équipement s'adresse aussi à toutes les familles qui souhaitent profiter d'un moment de détente en toute quiétude. Avec plusieurs bassins découverts (25 m, bassin d'apprentissage et pataugeoire), un bassin semi-couvert (20 m), un toboggan et un jardin aquatique, l'espace aqualudique des Foron est le lieu idéal pour découvrir le monde aquatique tout en s'amusant. Profitez des beaux jours pour nager en plein air et admirer la nature arborée ainsi que les montagnes qui entourent les bassins.

Pour tout savoir sur l'espace aqualudique des Foron (tarifs, horaires d'ouverture...), consultez la plaquette en ligne !



Jours	Périodes d'ouverture		
	<b>du lundi 4 mai au vendredi 26 juin 2015</b>	<b>du samedi 27 juin au mardi 1er septembre 2015</b>	<b>du mercredi 2 septembre au vendredi 16 octobre 2015</b>
<b>Lundi</b>	12h-13h30	10h15-19h30	12h-13h30
<b>Mardi</b>	12h-13h130 18h45-20h45	10h15-20h30	12h-13h130 18h45-20h45
<b>Mercredi</b>	11h30-18h	10h15-19h30	1h30-17h
<b>Jeudi</b>	12h-13h30	10h15-19h30	12h-13h30
<b>Vendredi</b>	12h-13h30 18h45-20h45	10h15-19h30	12h-13h30 18h45-20h45
<b>Samedi</b>	11h-18h30	10h15-19h30	11h-17h
<b>Dimanche et jours fériés</b>	11h-18h30	10h15-19h30	11h-17h30

*Le vendredi 15 mai  
est considéré comme un  
jour férié*

**9 juillet** : Fermeture à 17h  
(compétition)  
**16 août** : Fermeture toute la  
journée  
(championnats départementaux  
de natation)

**Dimanches 20, 27  
septembre,  
4 et 11 octobre**  
9h-13h uniquement

## Ecole



### Voyage scolaire en Ardèche 2015

Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 de Mmes Guillot et Fernandez, sont parties lundi 4 mai sous une pluie intense d'Arbusigny, pour visiter l'Ardèche sous le soleil !

#### Au programme :

- visite de la Caverne du Pont-d'Arc : pour découvrir le premier chef-d'œuvre de l'humanité,
- différents ateliers (parure, art pariétal) : pour se mettre dans la peau de l'Aurignacien,
- visite active de la Cité de la Préhistoire à Orgnac : pour comprendre les modes de vie des hommes préhistoriques à partir de différents objets,
- visite de l'Aven d'Orgnac : grotte naturelle magnifique

de plus de 110 millions d'années, à découvrir via un parcours aménagé,

- atelier fouilles archéologiques : une initiation pour comprendre le travail de l'archéologue sur le terrain, mais aussi dans l'interprétation des objets (poteries, silex, os, ...)

Le programme a tenu toutes ses promesses et en plus nous avons eu le plaisir d'être les premiers scolaires à visiter la Caverne du Pont d'Arc qui a ouvert ses portes au public le 25 avril 2015 !

Ce voyage nous a permis d'approfondir nos connaissances sur le sujet, et de vivre une belle aventure ensemble. Nous sommes rentrés avec plein de belles images en tête.



## Du rêve à la réalité



### Flavien Lerivray,

un jeune homme de 18 ans et qui habite Arbusigny depuis sa naissance, a concrétisé une partie de ses rêves en rejoignant l'équipe de France de football américain. Il a joué à Bordeaux ces 8 et 10 mai un match contre l'Italie et un autre contre la Serbie. L'équipe a gagné les 2 matchs par 35/0 et 45/0, les matchs valant pour la sélection de la coupe d'Europe.

S'étant blessé au genou et à l'épaule, Flavien a dû se faire opérer et mettre en stand-by son sport, puis a eu le courage de reprendre les entraînements où il a montré persévérance et endurance pour revenir au niveau.

Ses capacités lui ont permis de passer les différents tests de sélection pour rentrer dans l'équipe de France.

Flavien a démarré le foot américain au club des Red Wolves à la Roche puis a rejoint l'équipe des Black Panthers à Thonon. Flavien mène en parallèle ses études de lycéen et doit passer son Bac S prochainement. Ensuite il s'envolera en août au Québec pour rejoindre le Cegep de Thethford où il poursuivra ses études en intégrant l'équipe Universitaire de football américain.

Souhaitons-lui bonne chance.

Sandrine Lerivray

## Les bornes en VTT

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin dans les Bornes »

L'association des Bornes en VTT est née en 1992 à l'initiative du foyer rural de ski de fond d'ARBUSIGNY.

Elle a pour but de faire connaître les chemins et promouvoir la pratique du VTT en balisant des circuits sur le plateau des Bornes.

Elle organise également une randonnée chaque année. Cette année, elle se déroulera **le 20 septembre au départ de Groisy.**



Les parcours sont édités en fiches, en vente à la Mairie d'ARBUSIGNY.

Si vous êtes intéressé(e) par notre association, contactez nous, nous sommes à la recherche de bénévoles pour le balisage et l'organisation de sorties.

Renseignements :

[www.lesbornesenvtt.fr](http://www.lesbornesenvtt.fr) ou

Lionel Clausset au 06 51 21 33 94

## Randonnées « Saveurs et Paysages »

Ce sont près de 800 randonneurs qui ont participé à la marche des « saveurs et paysages » le 26 avril dernier.

Passant à travers les gouttes, ces courageux de tous âges ont effectués pas moins de 12 kilomètres pour rejoindre Reignier.

Pour la première année au départ d'Arbusigny, les marcheurs avait deux points : un point « découverte » qui était les Jardins du Salève, Vers la Tour et un point « ravitaillement » à la Ferme chez Démolis, au Sauthy avec une savoureuse soupe en dégustation.

Une belle expérience.



## Erratum

Dans les déclarations préalables fin 2013 / 2014 :

Indivision SERVETTAZ / MICHALAK concernant la division de terrain n°844 section A

## Compte-rendus des conseils municipaux

### COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 2 Février 2015

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER - Jean BOCHET - Laurent DELIEUTRAZ - Sylvia DUSONCHET

Absent excusé : Mr. Esther VACHOUX

Public : 4 personnes

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1<sup>er</sup> Décembre 2014, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Madame Le Maire et Mme Jannick Granier (qui a participé à la dernière réunion du Syndicat Mixte du Salève) rappellent à l'assemblée que le projet de territoire du Plateau des Bornes démarre en 2015 et qu'un certain nombre d'actions doivent être anticipées pour le bon déroulement de la suite. C'est le cas pour les travaux de gestion des zones humides prévus cet été, dont le préalable incontournable est : l'animation foncière auprès des propriétaires de parcelles qui seront contactés prochainement.

Le conseil municipal :

- Accepte de réaliser les actions 2015-2016 de protection et de valorisation sur le plateau des Bornes, à savoir : Gestion des marais du Chênet, Chez Dolliot et Chez Paccard, Poursuite de l'enquête participative corridors, Animation scolaire Môm'en Nature, Sortie découverte sur le patrimoine naturel et culturel, Organisation annuelle d'une journée des marais de plateau de Bornes, Elaboration et aménagement d'un plan de sensibilisation pour l'aménagement du marais du Chênet en lien avec deux autres sites du plateau, Fonctionnement administratif et suivi technique du projet par le Syndicat Mixte du Salève pour une participation communale de 14 968 €.

- Approuve la délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte du Salève pour la mise en œuvre de ces actions, ainsi que les termes de la convention.

- Autorise le Syndicat Mixte du Salève à solliciter des aides financières pour la mise en œuvre de ce

programme et de demander le démarrage anticiper des actions aux financeurs afin de pouvoir les démarrer au plus tôt en 2015.

3) Suite à la demande des Professeurs d'Ecoles et afin de pouvoir financer un voyage scolaire de 3 jours en Ardèche (2 classes : CE2-CM1-CM2) soit 46 enfants, l'Association des Parents d'Elèves sollicite le conseil municipal pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000€. Après en avoir délibéré le conseil accepte le versement de cette subvention afin que les élèves puissent partir en voyage.

Mais l'attribution des subventions à l'APE en Mai 2015 et 2016 sera évaluée en fonction de l'enveloppe financière prévisionnelle des projets présentés en début d'année scolaire par le corps enseignant.

4) Le 19 Janvier dernier, Madame Le Maire et Mme Marjorie Boisier, en présence de Mme Rovarch Directrice des Ecoles, ont reçu Mr. Da Silva Inspecteur d'Académie, M. Larnaud Inspecteur Santé et Sécurité du travail du rectorat de Grenoble, Mme Primat Chargée de mission en prévention et de Mme Jacquemoud Conseillère pédagogique et assistante de prévention pour une visite des locaux. Dans l'attente du rapport de cette visite, il faut prévoir l'installation de 2 ou 3 W.C. au rez-de-chaussée de l'école maternelle... Contacter les archives départementales pour un tri de tous les documents entreposés dans le grenier...

5) Suite à une rencontre avec un architecte conseiller du CAUE la commune d'Arbusigny peut se faire accompagner dans sa réflexion sur la construction d'un groupe scolaire, en effet les services du CAUE peuvent définir l'ensemble des besoins spatiaux et fonctionnels de l'équipement au regard des besoins communaux puis établir les bases du cahier des charges et procéder à l'évaluation financière du projet et accompagner la collectivité dans la recherche d'une équipe de maîtrise d'œuvre à laquelle sera confiée le projet. Le conseil municipal accepte de signer une convention pour cette mission d'accompagnement pour un montant de 2 600€.

6) Dans l'attente de l'approbation du budget primitif 2015, le conseil vote en dépenses d'investissement un montant de 20 000€ au chapitre 21 (immobilisations corporelles- matériel...)

## Compte-rendus des conseils municipaux

7) Questions / Informations / Interventions diverses :

Concernant l'acquisition et l'installation de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets ménagers, la commune d'Arbusigny doit faire connaître ses souhaits pour le nombre et le lieu d'implantation de ces conteneurs à la Communauté de Communes Arve et Salève afin qu'une répartition soit réalisée et que le marché puisse être lancé.

Le conseil se prononce sur le choix hypothétique de 2 emplacements pour 2016 (Les Chavannes & Lachat « Chalet des Bornes »).

Dates du C.C.A.S. :

Dimanche 31 Mai : Fêtes des Mères

Samedi 13 Juin : Repas des Aînés au restaurant

Mardi 14 Juillet : Repas dansant et Feux d'artifices

Dimanche 11 Octobre : Goûter des Aînés

Vendredi 16 Octobre : Rencontre avec les Ados.

Suppression de la Commission Intercommunale pour la sécurité et l'accessibilité pour l'agglomération annemassienne (SIGCSPRA) au profit de la Commission de sécurité incendie et accessibilité de l'arrondissement de Saint-Julien-En-Genevois (SOUS-PREFECTURE).

Mme Jannick Granier expose les principales décisions prises par le Conseil Syndical de l'Espace Nautique des Foron (Piscine de La Roche-Sur-Foron) :

- Augmentation de l'enveloppe globale de la participation communale de 3%
- Un nouveau site internet
- Un important investissement pour le jardin aquatique
- Une concurrence non négligeable entre toutes piscines du secteur...

Le 11 février 2015 à 19h.30 : Assemblée Générale du Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe à Arbusigny.

Les panneaux « Attention Enfants » seront acquis et installés après le vote du budget.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance : Marylène DAIGUEMORTE  
Maire : Régine REMILLON

## COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 2 Mars 2015

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER - Jean BOCHET - Laurent DELIEUTRAZ - Sylvia DUSONCHET

Absent excusé Mr. Esther VACHOUX

Public : 3 personnes

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 Février 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité

2) Suite à la présentation du compte administratif 2014, Madame Le Maire quitte la séance pour qu'il soit procédé au vote. Le 1er Adjoint fait voter l'assemblée : le compte administratif est adopté à l'unanimité comme suit :

- Dépenses de fonctionnement = 935 497,76 €
- Recettes de fonctionnement = 1 260 020,51 €
- Dépenses d'investissement = 439 181,23 €
- Recettes d'investissement = 918 950,47 €.

3) Suite à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2014, le conseil municipal accepte d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Report des résultats cumulés d'investissement en recettes = 145 196,87 €

Report des résultats de fonctionnement en recettes = 549 270,12 €.

4) Le conseil municipal approuve le décompte définitif, programme 2013 pour les travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de réseaux de télécommunications au lieu-dit « Le Péryl » pour une dépense totale y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et frais généraux s'élevant à la somme de 350 744,98 €, le financement définitif est arrêté comme suit :

- Participation du SYANE = 158 745,09 €
  - Quote-part COMMUNALE = 181 784,01 €
- (remboursement : 20 annuités)
- Frais généraux = 10 215,88 €
- (paiement sur fonds propres de la commune).

## Compte-rendus des conseils municipaux

5) Le conseil accepte les devis suivants proposés par Mme Le Maire :

- Création de deux WC et d'un lave main au rez-de-chaussée de l'école maternelle pour un montant de 2 483,33 € TTC - Entreprise LONCAN.
- Dépose d'un candélabre accidenté, démolition de l'ancien massif d'ancrage et confection d'un nouveau massif en béton. Fourniture et pose d'un mât avec repose de la lanterne pour un montant de 3 535,80 € TTC- Entreprise EIFFAGE Energie.

Pour information : Coût des travaux de soutènement de la route du Fresnay/Biossy consécutif à un affaissement du talus : 5 594,40 € TTC - Entreprise MAULET

Coût des travaux d'électricité pour la remise en conformité selon les rapports de vérification du Bureau Véritas concernant tous les bâtiments communaux : 7 465,18 € TTC - Entreprise BRUTELEC.

6) M. Bléteau, Maire-Adjoint en charge de l'urbanisme, informe l'assemblée que suite à l'appel d'offre et à l'analyse des 2 candidatures concernant le recrutement d'un cabinet d'architecte urbaniste, c'est le Bureau CONORD-CARDE qui a été retenu.

Il est précisé qu'au sein de «la commission-urbanisme» actuelle va se former un groupe de travail pour l'élaboration de ce P.L.U.

7) Informations diverses :

Bienvenue à Mme SIMON Sophie, embauchée à temps partiel au secrétariat de mairie.

Travaux « contour du ruisseau du Seutet » programmés à l'automne 2015 par le Conseil Général.

Il est décidé de reconduire : ARBU FESTIF (date à fixer)

Dimanche 15 mars à 14h30 : Conférence « Voici la fabuleuse histoire de nos Alpes, de notre plateau des Bornes et des glaciers (Foyer/La Maison du Salève)

Samedi 21 mars : Repas dansant costumé de l'APE

Dimanche 22 mars : 1<sup>er</sup> tour Elections Départementales (2<sup>ème</sup> tour Dimanche 29 mars)

(composition du bureau de vote)

Jeudi 26 mars à 19h30 : Animation foncière concernant les propriétaires des marais de La Muraz et d'Arbusigny (ASTER).

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance : Marylène DAIGUEMORTE

Maire : Régine REMILLON

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 Avril 2015

Présents Mmes Mrs : Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER Jean BOCHET - Laurent DELIEUTRAZ

Absente excusée : Mme Sylvia DUSONCHET

Public : 4 personnes

1) Approbation du précédent compte-rendu :

Il s'agit d'approuver le compte-rendu de la séance du 2 mars 2015 ; après lecture, Mr. Jean Bochet souhaite que soit précisé et notifié dans le compte-rendu sa demande d'intégrer la commission P.L.U. Il lui est reprécisé qu'il n'est pas nécessaire de faire une commission P.L.U. car la commission urbanisme créée en début de mandat se chargera de ce travail donc la demande évoquée ci-dessus est sans objet.

2) Vote des taux d'imposition 2015 de la Taxe d'habitation et des taxes foncières :

Sur proposition de la commission des finances, le conseil accepte de ne pas modifier les taux d'imposition de 2015 des taxes directes locales par rapport à 2014 à savoir :

- Taxe d'Habitation : 10,20%
- Taxe Foncière sur bâti : 14,09%
- Taxe F. sur non bâti : 63,61%

Soit un produit fiscal attendu de 288 393 € (pour mémoire en 2014 : 271 255 €)

3) Vote du budget primitif 2015 :

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et recettes, arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 385 825,12 €
- Section d'investissement : 1 072 696,88 €

4) Participation fiscalisée au SIGCSPRA exercice 2015 :

Le conseil prend acte du montant de la participation fiscalisée de la commune d'Arbusigny au Syndicat Intercommunal de Gestion de Secours Principal de la Région Annemassienne (SIGCSPRA) pour un montant de 33 062,29 €

5) Questions / Informations / Interventions diverses :

Après discussion, le conseil municipal émet un avis défavorable à la demande de la commune de Contamine-Sur-Arve pour la participation financière aux dépenses d'état-civil engendrées par l'implantation du Centre Hospitalier Alpes Léman sur ladite commune.

## Compte-rendus des conseils municipaux

L'assemblée écoute plusieurs élus qui ont participé à différentes réunions ou assemblées et qui font un point de situation sur les sujets traités (SMS - SRB - SIVU Handifestif - Commissions communales : Voirie - Urbanisme - Scolaire)

Conformément au contrat de service public, signé entre l'Etat et ERDF, le distributeur l'électricité ERDF doit d'ici 2015 « en cas de passe important suite à un aléa climatique, la ré-alimentation dans les 12 heures qui suivent la fin de l'aléa climatique, de sites accessibles à la population » : La commune d'Arbusigny est rattachée au lieu de vie sécurisé situé sur la commune de la Chapelle-Rambaud (salle polyvalente).

Mme Le Maire informe le conseil que 2 personnes sous contrat à durée déterminée ont été embauchées : Mme Lemonnier Morgane, Animatrice NAP (du 27 Avril au 3 Juillet 2015) et Mme Isabelle Moretti pour le ménage : Mairie/Salle associations/Chalet des Bornes (du 13 Avril au 31 décembre 2015), nous leurs souhaitons la bienvenue.

Prochainement installations de plusieurs panneaux « Attention Enfants » dans différents hameaux.

Installation d'un camion Pizza tous les mardis de 17h à 21h. sur le parking de la salle des fêtes à partir du 21 Avril.

Sur proposition de Mme Le Maire, il est décidé de reconduire l'opération « ARBU PROPRE » et fixe cette matinée nettoyage au SAMEDI 25 AVRIL, rendez-vous devant la salle des fêtes à 8h30.

Réunion de travail, portant sur le projet de porcherie sur la commune d'Evires avec l'intervention de la Direction Départementale de la Protection des Populations, entre élus d'Evires/Menthonnex/Arbusigny le 27 Avril à 20h. à Evires.

Réunion d'information sur la mutualisation : 16 Avril à 20h. à La Muraz (concerne les communes de La Muraz/ Monnetier/ Arbusigny).

Dimanche 26 Avril : 6ème randonnée Saveurs et Paysages, départ chef-lieu d'Arbusigny (Vers La Tour : les Jardins du Salève /Moulin de Chez Coquet/Ferme du Sauthy...etc...)

Samedi 27 Juin : ARBU FESTIF collaboration Commune/ Moto-Club et Association « Lou Ptiou Golus »

L'abri des chasseurs à nouveau vandalisé....

A huis clos, Mme Le Maire indique le lieu d'implantation qui est à l'étude du futur groupe scolaire.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

La secrétaire de séance : Marie BAUD  
Maire : Régine REMILLON

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 Mai 2015

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Marylène DAIGUEMORTE Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER - Jean BOCHET - Laurent DELIEUTRAZ - Sylvia DUSONCHET

Absents excusés: Mr. Vincent MOREAU (pouvoir à Mme Marjorie BOISIER) - M. Serge JACQUEMOUD (pouvoir à Mr. Marc BLETEAU)

Public : 6 personnes

1) Ouverture d'une épicerie de proximité au Chef-Lieu d'Arbusigny :

Mme Rasolofo Hilda et M. Grassone Kévin, futurs gérants de l'épicerie nommée « Arbu'Service », ont présenté à l'assemblée leur projet d'ouvrir un magasin de proximité où ils proposeront des produits d'épicerie générale ainsi que divers services. Ouverture prévue en Septembre 2015 au 19 Route de Pers-Jussy (bâtiment appartenant à Mme et Mr. Benoit Deseine en cours de construction).

2) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 Avril 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3) Sur proposition de la Commission des Finances et de Mme Le Maire, le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions aux associations : exercice 2015

- Association des Parents d'Elèves d'Arbusigny : 1 350 € (pour mémoire : + 5 000 € attribués séance du 02/02/2015)
- Foyer Rural de Loisirs pour Tous d'Arbusigny : 1 000 €
- Association Lou Ptiou Golus (cantine d'Arbusigny) : 4 163 € (+ 1 674 € sur encaissements des NAP)
- Association d'Assistants Maternelles d'Arbu : 50 €
- A.D.M.R. Les Tourelles Reignier : 400 €
- Moto-Club Arbusigny/La Muraz : 100 €
- Association des Parents d'Elèves du Collège de Reignier : 50 €
- Association Sportive du Collège de Reignier : 50 €
- La Prévention Routière (comité 74) : 50 €
- Association « Pages Ouvertes » (développement goût de la lecture) : 60 €
- Harmonie municipale Reignier-Esery : 150 €
- Association des Donneurs de Sang : 150 €
- Croix-Rouge comité La Roche/Reignier : 150 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Annemasse : 30 €
- Association des Jeunes Sapeurs Pompiers d'Annemasse : 30 €
- Anciens A.F.N. canton de Reignier : 50 €



## Compte-rendus des conseils municipaux

- Groupement Défense Grêle Bonneville/Reignier : 700 €
  - Association « Le Souvenir Français » : 80 €
  - Ecole de Musique de Pers-Jussy : 150 €
  - U.S.P.J. de Pers-Jussy (Foot) : 100 €
  - Association La Jonquille Sportive Reignier (Foot) : 50 €
  - Association Handi Festif Reignier : 100 €
  - REGAR (Réseau de Gérontologie Annemasse Reignier) : 50 €
  - Les Restaurants du Cœur de Haute-Savoie : 50 €
  - Canhicap (chiens guides aveugles) : 50 €
- 4) Le conseil municipal accepte la prise en charge de la prestation de Cinébus pour la soirée du Ciné Plein Air programmée le Mardi 30 Juin 2015 (film « Belle et Sébastien » de Nicolas Vanier 2013) pour un montant de 750 €.
- 5) Questions / Informations / Interventions diverses :  
Le défibrillateur a été installé dans un coffret contre le mur du bâtiment «école/bibliothèque» pour un montant 1 302 € TTC, il est donc à la disposition du public.  
Le GAEC les Jardins du Salève qui exploite les terrains communaux aux Fins Nord a remis un chèque de 500 € pour la coupe de bois effectuée sur lesdits terrains.  
Acquisition d'un multimètre numérique et pince ampèremétrique : 537,43 € TTC  
Extrait du magazine CAMPA n° 94 Avril 2015 : « Au volant d'un tracteur avec quel permis ? : « Avec un permis B : conduite d'un engin agricole de type tracteur de plus de 3,5 tonnes, attelé d'une remorque inférieure

ou égale à 750 kg. Selon l'article L221-2 du Code de la route, les agents communaux et intercommunaux peuvent conduire tous les véhicules avec le seul permis B, ceci quel que soit leur PTAC (Poids Total Autorisé en Charge)... ».

Un groupe de 6 élèves de la Maison Familiale Rurale de Bonne, section horticulture, interviendront en travaux pratiques le mardi 12 mai pour la plantation des fleurs dans les jardinières.

Remerciements de la part de l'Association des Parents d'Elèves pour l'attribution de la subvention exceptionnelle.

A nouveau mise à disposition pour la récupération des objets encombrants : 4 bennes les 6 et 7 Juillet 2015 sur le parking de la salle des fêtes.

L'assemblée écoute plusieurs élus qui ont participé à différentes réunions, assemblées ou manifestations

( ASTER – SRB – SIVU Les Foron espace aqualudique – Compte-rendu de la réunion concernant le projet de porcherie à Evires remis à chaque élu – Arbu Propre...)

8 Mai : commémoration au monument aux morts à 10h30 en présence des enfants

31 Mai : Fête des Mères Apéritif à 11 h. à la salle des associations en présence des enfants.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance : Marylène DAIGUEMORTE

Maire : Régine REMILLON

## Cérémonie du 8 mai



### Commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945.

Le soleil a permis cette année à la population de la commune de se rendre en nombre au Monument aux Morts.

Madame Le Maire a lu un message de Monsieur Jean-Marc TODSCHINI, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

« La France se souvient de toutes celles et ceux qui ont souffert; des familles condamnées à quitter leurs terres, des victimes de bombardements, des prisonniers de guerre, des internés, des déportés...leur engagement et

leur sacrifice nous honorent et nous obligent »

« Cette année seront parmi nous les derniers témoins vivants de l'histoire qui constitue notre identité. 70 ans après, leurs voix continuent inlassablement de transmettre et d'enseigner ».

Ce discours fait hommage aux valeurs que tant de résistants, au péril de leurs vies ont rendu à la France : sa liberté et sa fierté.

La jeunesse, appelée à participer à cette journée commémorative, a également répondu présente, les enfants de l'école accompagnés de leurs maîtresses ont interprétés « j'ai fait un rêve ».



## Ambroisie, attention allergie

L'ambroisie est une plante allergène dont la progression est rapide en Haute-Savoie : les remontées s'effectuent depuis la vallée du Rhône par l'avant pays savoisien et l'Albanais. Une intervention est nécessaire pour enrayer le développement de la plante sur notre département.

Plante annuelle, l'ambroisie germe au printemps, se développe jusqu'à fin juillet, période à laquelle la pollinisation débute pour se terminer en septembre. On la retrouve principalement sur les terrains remaniés ou abandonnés et sur les milieux cultivés. Le pollen est responsable d'allergies auprès de

6 à 12 % de la population entre mi-août et octobre. Ces allergies induisent des coûts élevés pour la santé.

L'ARS (l'agence régionale de santé) souligne la nécessité de sensibiliser le monde agricole ; les exploitants étant les mieux à même de relever la présence de plants d'ambroisie sur leurs parcelles. La présence de ceux-ci induit des surcoûts dans la gestion d'une exploitation sur les parcelles de grandes cultures.

Un arrêté préfectoral en date du 28/06/2012 prescrit la destruction obligatoire de l'ambroisie dans le département de la Haute-Savoie. Il est donc important d'être informé et sensibilisé afin de participer à l'identification et au fauchage de la plante. Si vous notez la présence de plants d'ambroisie, merci d'en informer la mairie.



## Maladie de Lyme : Les tiques



Grande de 2 à 6 mm, la tique aime nous piquer pour sucer notre sang. Elle peut être porteuse de mauvaises bactéries.

La Borrelia est à l'origine de la maladie de Lyme, une pathologie très handicapante, diagnostiquée chez 25 000 à 30 000 personnes.

Lors de vos balades, veillez à avoir une tenue couvrante et après, s'inspecter... Le premier signe de la maladie

de Lyme, une tache rouge (érythème migrant) qui peut faire penser à une piqûre d'araignée, apparaît dix jours après la piqûre.

N'utilisez surtout pas de produits (huile, éther, alcool...) et évitez de comprimer le corps de la tique cela risque de lui faire régurgiter des bactéries. Retirez la tique avec un crochet à tiques, disponible en pharmacie puis désinfectez la plaie.

Ils existe des antibiotiques ou des traitements alternatifs afin d'enrayer cette maladie même si la plus efficace reste la prévention.

Encore faut-il en être informé... c'est pourquoi la municipalité va faire poser des panneaux sur les sentiers balisés.

Pour plus d'informations, consultez le site de l'association : France Lyme : [www.francelyme.fr](http://www.francelyme.fr)

## Curage des fossés

Ces dernières années le temps, parfois capricieux, rend particulièrement difficile les interventions des équipes techniques sur plusieurs situations en même temps.

Selon la législation, « si le fossé se trouve en bordure d'une voie, il fait partie de cette voie, toujours sauf titre contraire : tout dépend de la nature de cette voie. Si elle relève du domaine public (cas d'une voie communale) son entretien est obligatoire et à la charge de la commune ; s'il s'agit d'un chemin rural, il n'y a pas d'obligation d'entretien, à moins que la commune n'ait commencé à l'entretenir, s'il s'agit d'un chemin

d'exploitation, son entretien incombe aux propriétaires des fonds qu'il dessert ; s'il est situé sur une propriété privée, l'entretien est à la charge du propriétaire ».

Nous souhaitons sensibiliser tout à chacun sur la nécessité d'intervenir sur le curage des fossés à proximité de vos habitations lors d'inondations. Un acte civique rare qui peut faciliter la vie de tous en quelques minutes et éviter des problèmes...

Merci de votre coopération.

## Le Défibrillateur Automatique Externe









Le Défibrillateur Automatique Externe se trouve dans une armoire extérieure apposée sur le mur de l'ancienne poste et est accessible de jour comme de nuit pour sauver des vies.

Un défibrillateur permet d'analyser un rythme cardiaque et si celui-ci est choquable (50 % des cas), il délivre un choc électrique qui n'est efficace que s'il est appliqué au plus tôt. Or, dans tous les cas, un massage cardiaque de bonne qualité est impératif.

Voici un rappel des actions à effectuer en présence d'une victime qui ne respire pas. (source : Croix Rouge Française).

Si vous souhaitez apprendre les gestes de premiers secours ou réviser votre précédente formation, vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie au 04 50 94 50 01 ou vous rapprocher de la Croix Rouge Française ou des Sapeurs-Pompiers.

### QUE FAIRE si la victime ne réagit pas et ne respire pas normalement ?

- 1  Vérifier que la victime ne réagit pas et ne respire pas normalement.
- 2  Demandez à quelqu'un de prévenir les secours d'urgence (le 15 ou le 18) et d'apporter immédiatement un défibrillateur automatisé externe (s'il est disponible). Faites tout cela vous-même si vous êtes seul.
- 3  Commencez par effectuer 30 compressions thoraciques.
- 4  Pratiquez ensuite 2 insufflations.
- 5  Alternez 30 compressions thoraciques et 2 insufflations.
- 6  Continuez la réanimation jusqu'à ce que :
  - les secours d'urgence arrivent et poursuivent la réanimation,
  - la victime reprenne une respiration normale.

## Frontaliers recensez-vous !

Des fonds frontaliers sont attribués aux mairies en fonction du nombre de travailleurs sur le canton de Genève.

La mairie doit connaître le nombre de frontaliers pour faire la demande de cette compensation financière.

Cette somme importante est réinvestie dans l'équipement public de notre commune, **sans impact sur votre imposition.**

Faire parvenir à la mairie :

Nom, prénom, date de naissance, domicile

Travailleur frontalier :

- Français
- Suisse
- Membre de l'union européenne
- Franco-suisse
- Hors de l'union européenne

Nom et adresse de l'employeur (précisez le canton)

N° de carte de travail

Date de délivrance

## Papiers administratifs

### Délais légaux de conservation des documents

- Contrat de location : 5 ans après résiliation du bail.
- Prêt immobilier : 2 ans à compter de la dernière échéance de l'emprunt.
- Déclarations de revenus et justificatif des déductions fiscales : 3 ans.
- Factures d'objets et de meubles : 2 ans après que l'objet ne vous appartienne plus ou n'existe plus.

- Avis d'imposition sur le revenu : 3 ans.
- Relevés de compte : 5 ans.
- Bulletins de salaires : à vie.
- Dossier de sinistre : 10 ans.
- Factures de gaz et électricité : 2 ans.
- Factures de téléphone, internet : 1 an.

## Le plateau des Bornes

### Enquête corridor faune 2015

Afin de préserver et valoriser le patrimoine naturel du plateau des Bornes, un projet de territoire porté par les élus du plateau est en cours de réalisation. Ce projet se décline en trois axes : les espaces naturels remarquables, les paysages et la nature ordinaire, la valorisation du patrimoine.

Le diagnostic du territoire, initié en 2013 et poursuivi en 2015/2016, prévoit l'étude du déplacement de la faune sauvage (mammifères, reptiles et amphibiens, principalement) sur l'ensemble des communes suivantes : Groisy, Arbusigny, Pers-Jussy, Vovray-en-Bornes, Villy-le-Bouveret.

Nous invitons donc toutes les personnes disposant d'observations sur des animaux sauvages écrasés, traversant des routes ou plus globalement se déplaçant, à nous transmettre leurs données.

Une fiche de relevé participatif est à votre disposition directement à la mairie d'Arbusigny.

Vos informations nous permettront d'améliorer la connaissance des réseaux écologiques de votre commune et ainsi de mieux préserver la biodiversité locale de votre territoire.

## Plantes invasives

### FORMATION SUR LES PLANTES INVASIVES DESTINEE AUX ELUS ET GRAND PUBLIC

**Le 18 juin 2015 à la salle des associations d'Arbusigny de 19 h 30 à 21 h 00.**

Contenu :

- Reconnaissance : reconnaître les principales plantes invasives de Haute-Savoie
- Lutte : connaître le panel des techniques existantes, cibler les situations prioritaires et savoir où demander conseil.

Documents fournis :

présentation fournie en format papier, plaquette de reconnaissance des plantes, fiche inventaire.

## *Bienvenue aux curieux de toute nature !*

### **La Maison du Salève est un site culturel vivant et chaleureux !**

Expositions, visites guidées, ateliers, balades, découvertes, conférences, anniversaires, toutes les excuses sont bonnes pour découvrir le Salève et son territoire.

#### **L'architecture du Genevois**

La Maison du Salève s'est établie dans une ferme du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ancienne grange de la chartreuse de Pomier.

#### **« Le Salève, une montagne et des hommes »**

Exposition interactive et ludique - dès 4 ans

Découvrez l'histoire de cette montagne étonnante.

La proximité de Genève, la curiosité des scientifiques et des sportifs, l'ont transformée en véritable terrain de découverte des sciences de la nature et d'expérimentation des sports de montagne. Saviez-vous que la varappe et les secours en montagne étaient nés ici, au Salève ? Et aussi, chaque année, une nouvelle exposition temporaire.

## *Nuisances sonores*

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou

scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h00 à 20 h00
- Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00
- Le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

## *Journée des Marais du plateau des Bornes*

**Le samedi 27 juin 2015 - A l'étang de Mouille Marin à Menthonnex-en-Bornes**

**(Animations gratuites)**

Cette fête est consacrée à la découverte du patrimoine naturel lié aux zones humides du Plateau des Bornes. Des animations pour les grands et les petits se succéderont toute la journée autour de l'étang (observation matinal d'oiseaux 6h-8h, sortie nature 10h-12h et 14h-16h, ateliers-jeux découverte pour les enfants).

Le temps de midi sera consacré au lancement du contrat de territoire du Plateau des Bornes et se poursuivra par un verre de l'amitié et un buffet offert par les communes du projet.

## *25<sup>ème</sup> Rallye*

Les épreuves spéciales n°6 et n°9 « Les Bornes » à Arbusigny du 25<sup>ème</sup> Rallye National des Bornes / La Roche sur Foron auront lieu le samedi 20 juin 2015.

Les informations concernant la fermeture des routes seront diffusées par l'ASA 74 dans les boîtes aux lettres des riverains concernés.

## *Bennes au chef-lieu*



En juillet, les bennes seront de nouveau à votre disposition

**le lundi 6 juillet à partir de 9h jusqu'au mardi 7 juillet 16h.**

## INSCRIPTIONS 2015 - 2016 TRANSPORTS SCOLAIRES

3 POSSIBILITES POUR VOUS INSCRIRE



1. Sur le site [www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr)  
ou
2. Je me rends à  
**Proxim iTi**  
62, place de l'Hôtel de Ville - 74130 BONNEVILLE  
Tél : 04 50 25 63 24 Fax: 04 50 25 26 77  
Email : [contact@proximiti.fr](mailto:contact@proximiti.fr)
3. Ou dans l'une des permanences
  - Communauté de communes Arve et Salève  
160, Grande rue - 74930 REIGNIER-ESERY
  - Communauté de communes du Pays Rochois  
Maison de Pays - 74800 LA ROCHE sur FORON

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 JUIN 2015**

Des permanences exceptionnelles seront assurées, pour réceptionner les dossiers et répondre aux questions :

- Mairie de Fillinges le samedi 13 juin de 9h à 12h
- Mairie de St Jeoire le samedi 20 juin de 9h à 12h
- Mairie de Viuz-en-Sallaz le samedi 27 juin de 9h à 12h
- Communautés de communes Arve et Salève le samedi 27 juin de 9h à 12h

## CHIENS DANGEREUX

Si vous êtes propriétaire ou détenteur des chiens ci-dessous :

### CHIENS DE 1<sup>ERE</sup> CATEGORIE = CHIENS D'ATTAQUE

- ⇒ Staffordshire terrier (pit-bull) \*
- ⇒ American Staffordshire terrier (pit-bull) \*
- ⇒ Mastiff ou boerbulls \*
- ⇒ Tosa \*

\* S'ils ne sont pas inscrits au L.O.F. (livre des Origines Français)

### CHIENS DE 2<sup>EME</sup> CATEGORIE = CHIENS DE DEFENSE OU DE GARDE

- ⇒ Staffordshire terrier \*
- ⇒ American Staffordshire terrier \*
- ⇒ Tosa \*
- ⇒ Rottweiler (inscrit ou non au L.O.F.)

\* S'ils sont inscrits au L.O.F. (livre des Origines Français)

Vous avez des obligations suivantes :

- OBTENIR UN **PERMIS DE DETENTION** DU CHIEN  
*(Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008)*  
Adressez-vous à la MAIRIE de la commune de votre résidence.
- OBTENIR UN **PERMIS PROVISOIRE DE DETENTION** DU CHIEN  
*(Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 et décret n° 2008-897 du 4 septembre 2008)*  
Si votre chien n'a pas encore l'âge auquel une évaluation comportementale doit être réalisée (c'est-à-dire entre 8 mois et 12 mois).  
Adressez-vous à la MAIRIE de la commune de votre résidence.
- FAIRE FAIRE UNE **EVALUATION COMPORTEMENTALE** DU CHIEN PAR UN VETERINAIRE AGREE  
*Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 et décret n° 2008-1158 du 10 novembre 2008*  
Liste des vétérinaires agréés à votre disposition  à la préfecture  à la mairie
- OBTENIR UNE **ATTESTATION D'APTITUDE** A DETENIR LE CHIEN  
*Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008, arrêté du 8 avril 2009 et circulaire DGER / C 2009-2008 du 23 juin 2009*  
L'attestation d'aptitude est obtenue après une journée de formation sur l'éducation et le comportement canins auprès d'un formateur agréé.  
Liste des formateurs agréés à votre disposition  à la préfecture  à la mairie
- FAIRE UNE **DECLARATION DE MORSURE** PAR UN CHIEN DANGEREUX OU NON  
*Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008*  
Tout propriétaire ou détenteur d'un chien qui a mordu ou tout professionnel en ayant connaissance dans l'exercice de ses fonctions doit en faire la déclaration à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal.



Pour accomplir ces démarches, rendez-vous à la mairie d'Arbusigny aux jours et heures d'ouverture au public.

munis des pièces suivantes :

- une pièce d'identité,
- la carte d'identification ou de tatouage du chien,
- le certificat de naissance du chien inscrit au L.O.F. (Livre des Origines Français), éventuellement,
- le certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1<sup>ere</sup> catégorie,
- la carte de vaccination antirabique du chien en cours de validité,
- l'attestation d'assurance garantissant votre responsabilité pour les dommages causés au tiers par votre chien,
- l'attestation d'aptitude à détenir votre chien,
- les résultats de l'évaluation comportementale du chien effectuée par le vétérinaire.

Site de la commune : [www.arbusigny.fr](http://www.arbusigny.fr)

## Mairie d'Arbusigny

83, imp. de l'Eglise - 74930 ARBUSIGNY  
 mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h  
 mercredi : 8 h 30 à 11 h 30  
 le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80

E-mail : [mairie.arbusigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.arbusigny@wanadoo.fr)  
[adjoints.arbusigny@orange.fr](mailto:adjoints.arbusigny@orange.fr)

**Un collecteur de piles usagées et de bouchons sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie.**

## Associations

### A.C.C.A (chasse)

213, ch. de Vers la Queue - Arbusigny  
 Contact : M. G. SONNERAT - Président  
[www.chasseurdefrance.com](http://www.chasseurdefrance.com)

### CCAS Mairie

83, imp. de l'Eglise - Arbusigny  
 Contact : Marie BAUD - Maire Adjointe

### Association des Parents d'Elèves (APE)

Contact : Gwenaëlle CONDEVAUX  
 Présidente - Tél. : 04 50 94 07 66  
<http://ape.arbusigny.free.fr>

### Donneurs de sang

Contact : Christiane VACHOUX  
 Tél. : 04 50 94 51 42

### Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Contact : Luc RODET  
 E-mail : [foyer.arbu@free.fr](mailto:foyer.arbu@free.fr)  
 Site : <http://foyer.arbusigny.free.fr/>

### Kop Coppel

Contact : Thierry Gay : 04 50 77 36 99  
[www.jeromecoppel.com](http://www.jeromecoppel.com)

### La P'tite Toile (cirque)

Contact : Tristan PITTARD  
 Tél. : 06 79 34 25 28

### Les Bornes en VTT

Contact : Lionel CLAUSSET - Président  
 Tél. : 04 50 25 81 92

### Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Contact : Mélanie STRAUB - Présidente  
 Tél. : 07 87 90 21 36 - [louptiougolus@free.fr](mailto:louptiougolus@free.fr)  
 Portable de la cantine : 06 87 65 64 90  
 Portable du périscolaire : 07 87 90 21 36

### Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Contact : Delphine GALLAY - Présidente  
 223, imp. des Fontaines - Cranves-Sales  
 Tél. : 04 50 39 51 99

### ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - Présidente  
 Tél. : 06 19 08 36 95 - [arbnature@orange.fr](mailto:arbnature@orange.fr)

### ASS MAT D'ARBU

Contact : Présidente - Céline Vallverdu :  
 04 50 85 03 09 - Secrétaire : Sandrine  
 Lerivray : 04 50 94 56 45

### Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole  
 71, chemin de la Bunaz  
 74930 ARBUSIGNY  
 Président : Tanguy SALER  
 Tél. : 04 50 44 85 81 - 06 34 50 74 92

## Vie quotidienne

### Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc - Tél. : 04 50 85 09 68  
 Mardi et jeudi de 16 h 30 à 17 h 30

### Agence Postale Communale

**Pers-Jussy** - Chef Lieu  
 Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi  
 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 17 h 30  
 Mercredi et Samedi : 8 h 30 à 12 h  
 04 50 94 41 60

### La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande-Rue  
 Lundi au Vendredi  
 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h  
 Samedi : 8 h 30 à 12 h  
 04 50 43 41 84

### Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

### Préfecture

Rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie - 74000 ANNECY  
 Tél. : 04 50 33 60 00 - [www.haute-savoie.pref.gouv.fr](http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr)

### Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - Tél. : 04 50 43 91 50

## Ecoles

### Maternelle

83, impasse de l'Eglise  
 Tél. : 04 50 94 56 74

### Bureau de la Direction

Tél. : 04 50 94 56 82  
**Classe Grande Section**  
 55, route du Col du Parc  
 Tél. : 04 50 85 09 68  
[ce.0740819N@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740819N@ac-grenoble.fr)

### Primaire

29, route du Col du Parc

## Environnement

### Déchetterie de Reignier

1496, route des Rocailles - 74930 REIGNIER - Tél. : 04 50 43 42 03  
 Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h  
 Mercredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h (19 h de mars à juin)  
 Vendredi : 14 h à 18 h  
 Samedi : 9 h à 12 h et 13 h à 18 h (19 h de mars à juin)

### Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY  
 Téléphone : 04 50 95 71 63 - Fax : 04 50 43 48 44  
 Problème sur votre relevé ou consommation : [releve@s-rb.fr](mailto:releve@s-rb.fr)  
 Autres problèmes administratifs : [secretariat@s-rb.fr](mailto:secretariat@s-rb.fr)

Dépannages « eau potable » : 06 83 74 42 06 24h/24 et 7j/7j

Dépannages « assainissement collectif/individuel » : 06 77 04 19 50

*Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier :  
 Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi  
 que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez  
 que l'on effectue le relevé de compteur.*

## Urgences

Pompier : **18**

Gendarmerie : **17**

Samu : **15**

CHAL Contamines : **04 50 82 20 00**

Pharmacie de garde : **32 37**

Clinique Privée Pays de Savoie - Annemasse : **08 26 30 00 74**

Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**

ERDF : accueil dépannage Electricité : **09 726 75 74**

Raccordement Electricité : **0810 144 684**

[erdf-are-sillonalpin@erdfdistribution.fr](mailto:erdf-are-sillonalpin@erdfdistribution.fr)

## Les prochains événements sur notre commune

### JUIN

**Jeudi 4 juin**  
Après-midi des aînés

**Samedi 6 et dimanche 7 juin**  
Salon des vins

**Mercredi 10 juin**  
Cinéma adultes

**Vendredi 12 juin**  
Assemblée Générale des chasseurs

**Samedi 13 juin**  
Repas des aînés à Manigod

**Jeudi 18 juin**  
Formation sur les plantes invasives

**Samedi 20 juin**  
Rallye Rochois

**Mercredi 24 juin**  
Cinéma adultes

**Vendredi 26 juin**  
Kermesse soirée APE

**Samedi 27 juin**  
Arbu festif

**Mardi 30 juin**  
Cinéma plein air

### JUILLET

**Lundi 6 et mardi 7 juillet**  
Bennes au Chef-Lieu

**Mardi 14 juillet**  
Repas et feux d'artifices

### AOUT

**Vendredi 14 août**  
Don du sang

**Jeudi 27 août**  
Assemblée Générale de la cantine

### SEPTEMBRE

**Mercredi 2 septembre**  
Cinéma adultes

**Vendredi 11 septembre**  
Inscription aux activités du Foyer Rural  
Assemblée Générale

**Samedi 12 septembre**  
Sortie des dames et messieurs

**Mercredi 16 septembre**  
Cinéma enfants et adultes

**Samedi 26 et dimanche 27 septembre**  
Exposition peinture

**Mercredi 30 septembre**  
Cinéma adultes

### OCTOBRE

**Jeudi 1<sup>er</sup> octobre**  
Après-midi des aînés  
et tous les premiers jeudis de chaque mois

**Dimanche 4 octobre**  
Rediffusion des films  
« Arbusigny des années 50 »

**Vendredi 9 octobre**  
Assemblée générale de l'APE

**Dimanche 11 octobre**  
Goûter des aînés

**Mercredi 14 octobre**  
Cinéma enfants et adultes

**Jeudi 15 et vendredi 16 octobre**  
Bennes au Chef-Lieu

**Samedi 24 octobre**  
Vente de chrysanthèmes

**Mercredi 28 octobre**  
Cinéma adultes

**Vendredi 30 octobre**  
Don du sang

## Information recrutement

**La garderie recrute des salariés.**

**Renseignements au 04 50 85 18 68**

**Mail : [contact@louptiougolus.fr](mailto:contact@louptiougolus.fr)**

# ARBUSIGNY

Salle des Fêtes

## MARDI 14 JUILLET 2015

# PAËLLA

dès 20 heures

## BAL GRATUIT

Orchestre : André MICHOLLET

## FEUX D'ARTIFICE

à 23 heures

cave  
*La Marie-Jeanne*

19, route de Reignier  
34930 Pers-Jussy  
Tel. : 04 50 45 45 87  
Fax : 04 50 31 02 54  
Port. : 06 27 65 57 36  
[cave.mariejeanne@wanadoo.fr](mailto:cave.mariejeanne@wanadoo.fr)



Réservez vos cartes  
avant le 08 juillet  
à la Mairie et  
auprès des Elus

CARTE ADULTE : 16 €  
CARTE ENFANT -12 ans : 10 €